

**10 Port-Gentil**

**Vie des associations**

**La "Voix des Oubliés" fait son bilan annuel**

**Fidèle AFANOU EDEMBE**  
Port-Gentil / Gabon

Comme à chaque début d'année, les membres de cette Organisation non gouvernementale (Ong) se sont retrouvés autour de leur présidente, Me Solange Yenou, pour jeter un regard critique sur les actions menées et en projeter d'autres.

A l'ouverture de la séance, Me Yenou est longuement revenue sur les nombreux cas de détenus préventifs oubliés dans les prisons gabonaises, souvent à cause des lenteurs constatées dans le traitement des dossiers, parfois, et c'est plus grave, du fait de négligences administratives. En effet, comment comprendre qu'un détenu, supposé être relaxé, puisse encore demeurer plusieurs semaines, voire des années en prison, simplement parce qu'on a "oublié" de transmettre la décision de libération à ceux chargés de la faire exécuter ? Ainsi, des personnes condamnées en 2011 à 6 mois, un an ou deux ans de prison, se retrouvaient toujours incarcérées en 2015 !

Autre préoccupation sur laquelle l'oratrice a insisté, les difficultés rencontrées dans



Me Yenou (en rouge) et les différentes intervenantes.

la réinsertion des prisonniers libérés. Tout en se félicitant de l'affectation désormais systématique d'un personnel pénitentiaire formé à l'enseignement, afin d'instruire les détenus qui en ont besoin, elle a noté l'insuffisance, voire l'absence d'outils didactiques pouvant permettre de réelement permettre à ce personnel d'agir utilement. Elle s'est réjouie des volontés exprimées dans certaines prisons, de mettre en place des formations aux petits métiers, afin d'outiller les détenus à un savoir-faire qui pourra être utile à la sortie de prison. La "Voix des Oubliés", a-t-elle indiqué, a eu à apporter quelques matériels, ici ou là, pour la mise en place d'ateliers de formation. Tout comme elle a mené une opération "matelas" auprès de ses membres

et des bonnes volontés, pour en offrir à la prison de Port-Gentil où les détenus dormaient à même le sol.

Me Yenou est, enfin, revenue sur les campagnes de sensibilisation dans les établissements scolaires, qu'il faudra intensifier; les détenus scolarisés étant une préoccupation grandissante. La mise à la disposition des établissements visités lors des déplacements de l'Ong à l'intérieur du pays, d'une plaquette d'informations sur les délits auxquels sont exposés les jeunes en milieu scolaire, a été une initiative salubre, au regard de l'accueil qui lui a été réservé par les chefs d'établissement. A sa suite, Géraldine Ngoma et Laure Yenou, déléguées chargées des prisons, ont présenté les statistiques. Il ressort de celles-ci que depuis

le démarrage de ses ac-



Un nouvel adhérent signant sa fiche.

tivités en 2011, "la Voix des Oubliés" a pris connaissance de 520 dossiers dont 219 sont actuellement en traitement. Elle a obtenu 53 libérations d'office et 10 libérations provisoires.

Les détenus libérés d'office concernent Port-Gentil (26), Libreville (3), Makokou (5), Mouila (1), Franceville (9), Tchibanga (5), Oyem (3) et Koula-Moutou (1). Quant aux détenus libérés provisoires, ils viennent de Port-Gentil (6) et de Tchibanga (4). À ceux-ci s'ajoutent 39 cas répartis entre Port-Gentil (13), Libreville (6), Lambaréné (2), Makokou (4), Franceville (6), Oyem (4) et Koula-Moutou (4) dont l'Ong a obtenu le jugement. Enfin, 11 cas (8 à Port-Gentil et 3 à Libreville) dont l'Ong a été saisi ont été classés "indéfendables". Ces cas, a pré-

cisé Me Yenou, concernent généralement des crimes qui, de toutes les façons, conduiront leurs auteurs à des condamnations lourdes, à telle enseigne qu'il ne sert à rien de traiter de cas qui se solderont, au moment du jugement, par des peines de 20 ans de prison ou plus.

**FINANCEMENT** • S'agissant des finances, la trésorière, Edith Issogui, a relevé que les cotisations des membres sont loin de pouvoir subvenir aux besoins des actions multiformes de l'association, qui ne bénéficie d'aucune subvention. Après l'ambassade des Etats-Unis, il y a deux ans, l'Ong a pu compter, en 2015, sur un partenariat avec une Ong française, "Agir Ensemble pour les Droits de l'Homme" (AEDH), pour le financement des déplacements à l'intérieur du pays,

et de l'apport de l'ambassade de France, pour l'acquisition de produits d'hygiène distribués aux détenus.

Les échanges avec l'auditoire ont permis d'apporter les éclairages souhaités. Parmi les actions projetées, on aura noté l'idée retenue, à la demande d'un lycéen, de former des pairs-éducateurs dans les établissements, afin de mieux sensibiliser en milieu scolaire.

Une opération de sensibilisation des jeunes est envisagée en mai, en partenariat avec l'Ong 3S (Sensibilisation, Santé, Sexualité), que dirige le Dr Nathalie Dupagne, qui a également une expérience en matière d'intervention en milieu scolaire.

De même, il a été porté à la connaissance des membres le projet de mettre en place des modules de formation à destination du personnel pénitentiaire, sur la base des attentes exprimées par ledit personnel lors des visites des prisons. Lesquelles se poursuivront encore cette année.

Au cours de cette rencontre, l'Ong a enregistré de nouveaux adhérents, venus rejoindre les nombreux bénévoles actifs de "la Voix des Oubliés" qui ont, à l'occasion, découvert le siège de l'association, récemment aménagé.

**Education/Concours inter-établissements du MSAD Promesses tenues**



Sandra Ilongo lors de son intervention.



Photo de famille avec les élèves primés.

**FAE**  
Port-Gentil / Gabon

EN partenariat avec les structures locales de l'Education nationale, l'Ong Mouvement Solidarité-Actions-Développement (MSAD) a organisé la troisième édition de son concours annuel inter-établissements du primaire de la capitale économique. Trois disciplines (français, mathématiques, éveil-dessin) ont mis en compétition les meilleurs candidats sélectionnés par des établissements. L'école publique Balise 2 a accueilli la cérémonie ayant récompensé les élèves méritants. Au classement général des 37 prix décernés dans les différentes disciplines, la palme est revenue à Don

Bosco Les Cocotiers, avec 11 prix, suivie de L'Aubépine (10 prix), Quartier Sud 1 et Saint Louis (4 prix chacune), Les Abeilles et Equateur (3 prix chacune) et enfin Balise 2 et Saint-Paul des Bois (1 prix chacune).

Au-delà des récompenses, on aura surtout noté l'excellent niveau des élèves dans les cinq degrés du primaire. C'est ainsi qu'en français, par exemple, on a vu arriver en tête cinq élèves ex-aequo avec 10/10 en 1ère année et trois élèves ex-aequo avec 9,75/10 en 2e année. De même, en mathématiques, les notes pour les 1ères, 2es et 3es années varient entre 16/20 et 19/20.

Sandra Ilongo, présidente du MSAD, a indiqué, dans son mot de circonstance, que le MSAD organise ce concours afin de « susciter,

chez les jeunes apprenants, le goût de l'effort intellectuel et l'esprit d'émulation », l'objectif étant de « préparer suffisamment tôt les élèves à affronter les examens ».

Elle en a profité pour remercier les conseillers pédagogiques et les enseignants qui s'investissent, chaque fois, pour la réussite de cette expérience, et les établissements qu'elle souhaite plus nombreux à l'avenir, pour élargir le nombre de participants qui étaient, cette année, une centaine d'élèves contre 80 l'année dernière. Les partenaires économiques et sociaux ayant apporté des contributions diverses (livres, kits scolaires, bons d'achat...) ont été également eu droit à quelques mots aimables de la part de la présidente du MSAD.

MINISTERE DES TRANSPORTS

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DE LA MARINE MARCHANDE

B.P : 803 Libreville / GABON  
Tél : (241)76 40 42 / fax : (241) 76 01 85

N -----MT/SG/DGMM.



DIRECTION GENERALE DE LA MARINE MARCHANDE.

La Direction Générale de la Marine Marchande invite les opérateurs économiques du secteur maritime ci-dessous cités à se présenter à son siège, sis à l'immeuble le Président, pour affaire les concernant, selon le chronogramme suivant :

SOCIETES	DATES	HEURES
ART	Jeudi 24 Mars 2016	10h00
VAALCO GABON		12h00
CNR		15h00
ROBERT MARINE SERVICES	Vendredi 25 Mars 2016	10h00
PERENCO OIL & GAS GABON		12h00
NECOTRANS	Lundi 28 Mars 2016	15h00
SATRAM		10h00
SAGA AFRITRAMP		12h00
PANANALPINA		15h00
TLC	Mardi 29 Mars 2016	10h00
SIEM-CO		12h00
SEPBG		15h00
SINOHYDRO	Mercredi 30 Mars 2016	10h00
SOLEO		12h00
SID		15h00
MAERSK GABON	Jeudi 31 Mars 2016	10h00
EAGLE		12h00
DELMAS		15h00
SDV	Vendredi 01 Avril 2016	10h00
SOTRASGAB		12h00
PIL		15h00
MSC GABON	Lundi 04 Avril 2016	10h00
PESCHAUD		12h00
3MA		15h00

Ps : Publication de ce jour à considérer en lieu et place de celle du 23/03/16 erronée